

St GERMAIN LAVAL 1/97

La mort de Mehdi
 APS Contact
 Plan
 Restaurant scolaire
 Collecte des Monstres
 Recensement militaire
 Caisse des Ecoles -
 Tombola
 Le CCAS vous informe :
 Aide ménagère - ADAMFR
 CCAS Permanence Assis-
 tante sociale
 Bébébus
 L'association d'aide aux
 victimes, communique
 Mémoires d'Antan
 Info IUT PARIS
 Armée de terre
 Rubrique jardin
 E.S.L. Tennis
 ACSG Tennis de table
 ACSG Danses folkloriques
 Caisse des Ecoles :
 Spectacle
 ACSG Assemblée générale
 ACSG Tournoi tennis de table
 CESAL Loto
 ACSG Grand bal
 COMMISSION ANIMATION :
 Crêpes party

LA MORT DE MEHDI

Il avait vingt et un ans. C'était un garçon d'une grande gentillesse. L'usage de drogues de toute nature a eu raison de sa vie !

Et pourtant, nous savions !

Nous savions "la galère que vivait Mehdi, nous savions le calvaire que vivait sa famille.

"Nous", c'est le CCAS de SAINT GERMAIN LAVAL, c'est le psychiatre qui le suivait, c'est le corps soignant qui prescrivait le traitement et délivrait les médicaments, c'est la police qui le ramassait dans la rue, ce sont ses copains qui l'accompagnaient complaisamment, c'est l'éducateur spécialisé qui devait le rencontrer, c'est surtout sa maman qui lui donnait tout l'amour d'une mère.

Nous savions tous et pourtant nous n'avons pas pu ou pas su éviter le drame.

Dès décembre 1996, le CCAS a commencé à étudier un plan d'action dans trois directions :

- le soutien aux familles touchées par ce fléau.*
- l'aide aux toxicomanes à sortir de leur dépendance,*
- la prévention, avec comme objectif, d'éviter que ceux qui n'ont pas encore goûté à la drogue le fassent et aux autres, de devenir dépendants.*

Un groupe de personnes représentatives du milieu socio-éducatif, en cours de constitution, sera prochainement réuni.

La mort de Mehdi doit nous aider à prendre conscience de la gravité de ce problème de société qui frappe en masse la jeunesse et qui nous impose d'avancer rapidement vers une compréhension et une action collective la plus large possible.

A travers l'Infos Flash, le CCAS vous tiendra régulièrement informé des différentes actions engagées.

Ce fléau nous concernant tous, nous vous invitons à participer aux initiatives qui vous seront proposées.

*Le Maire-Adjoint,
 Vice-Président du CCAS*

Jean-Jacques BEGUINE

PROBLEMES DE TOXICOMANIES, LE CCAS VOUS PRESENTE

A P S CONTACT - SERVICE ANONYME ET GRATUIT

Centre de soins

MONTEREAU 5, rue Racine - Tél 01 64 70 28 48
lundi de 9h à 12h, mardi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h
sur rendez-vous, vendredi de 14h à 17h

Accueil, Prévention, Soutien Contact Centre de soins Conventionné spécialisé pour Toxicomanes

APS CONTACT est un centre de soins conventionné spécialisé pour toxicomanes, avec hébergement, qui fonctionne dans le cadre de la loi de 1970 : **ANONYMAT - GRATUITE DES SOINS - VOLONTARIAT.**

APS CONTACT évite de proposer un seul type de réponse, ce dispositif se veut en conséquence diversifié et adapté à l'histoire de chacun. **APS CONTACT** a également le souci de prendre en compte l'état de marginalité et la précarité des conditions d'existence de certaines populations pour une meilleure insertion sociale. Il intègre le traitement de la séropositivité et du sida.

APS CONTACT s'articule autour d'une éthique : l'accueil et le traitement des toxicomanes autour des principes communs aux Droits de l'Homme : respect de la liberté des personnes et de leur libre choix à s'engager ou non dans un processus thérapeutique.

Centre de soins sans hébergement

L'accueil : se veut chaleureux face à une démarche de demande de soins toujours difficile à entreprendre. Il est essentiellement orienté vers une population en situation d'instabilité et de précarité : les toxicomanes et a pour but de permettre d'établir une relation de confiance débouchant, soit sur une aide ponctuelle, soit un suivi régulier - accueil à la journée.

L'accueil est aussi orienté vers les familles et les proches et vise à instaurer un climat d'écoute qui permettra de réguler des situations vécues principalement dans l'angoisse et l'urgence.

**ST-GERMAIN
LAVAL**



PLAN DE SAINT GERMAIN LAVAL

Nous avons le plaisir de vous annoncer la parution du plan de SAINT-GERMAIN LAVAL.

Il vous sera possible de vous le procurer en Mairie,
auprès du Secrétariat.

...../.....

RESTAURANT SCOLAIRE : RAPPEL REGLEMENTAIRE

Nous nous permettons de rappeler que les inscriptions au restaurant scolaire de l'école de Courbeton, s'effectuent la veille pour le lendemain, hormis bien entendu le mardi pour le jeudi et le vendredi pour le lundi.

Tout repas commandé est dû.

Il faut donc que l'enfant soit muni de son ticket pour pouvoir être inscrit sinon, il ne sera pas pris en compte.

Les tickets sont à acheter en Mairie.

Si vous étiez démunis de tickets les jours de fermeture de la mairie ou que vous rencontriez des difficultés pour vous rendre au secrétariat, il vous est possible de déposer un chèque dans la boîte aux lettres de la Mairie ; les tickets vous seront remis à votre domicile au plus tard le lendemain.

Il convient, également, d'inscrire le nom de votre enfant au dos du ticket.

Je compte sur votre compréhension et votre participation.

* Le chèque sera libellé à l'ordre du trésor public.

Le Maire-Adjoint,

J.L. FRANITCH



COLLECTE DES MONSTRES EXTRA MENAGERS

La collecte des Monstres "extra-ménagers" aura lieu dans notre commune le **Jeudi 6 Mars 1997**, à partir de 5h30, la benne ne passant qu'une fois dans la rue.

Les déchets encombrants ou "monstres" sont constitués de l'ensemble des meubles, objets et appareils ménagers qui, en raison de leurs dimensions ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères.

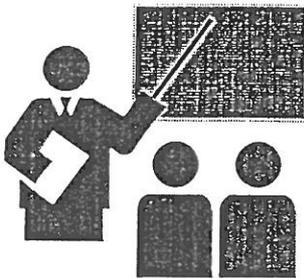
NE SONT PAS COMPRIS DANS LA DENOMINATION "MONSTRES", les bouteilles de "GAZ", batteries, déblais, gravois, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens nés en Janvier, Février, Mars 1980, vous devez vous faire recenser en Mairie avant fin Avril 1997, aux jours et heures d'ouverture du Secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

.../...



CAISSE DES ECOLES - TOMBOLA

De nombreux lots sont toujours en attente d'être retirés en Mairie, et ce jusqu'au 31 Mars 1997.

La liste des billets gagnants est affichée dans les écoles, sur les panneaux de la Commune et en Mairie.

Nous nous permettons de signaler les numéros gagnants des lots les plus "importants".

- N° 9806 - une oie offerte par Madame MARTEAU
- N° 6783 - 1 lampe halogène sur pied
- N° 5935 - 1 bon d'achat, Librairie Parenthèse à Montereau
- N° 6711 - 1 baladeur
- N° 9688 - 1 bon d'achat à la Pharmacie REMY à Saint-Germain-Laval
- N° 7111 - 1 répondeur téléphonique
- N° 10387 - 1 bon d'achat chocolat "Léonidas" à MONTEREAU

Nous remercions tous les participants et donateurs.

La Caisse des Ecoles

LE CCAS VOUS INFORME AIDE MENAGERE

L'Association d'Aide Ménagère de la Famille Rurale (ADAMFR) à laquelle notre service d'aide à domicile est rattaché, vous propose des services agréés **A DOMICILE**.

Association à but non lucratif présente sur le département depuis 25 ans, nous travaillons avec 180 communes (1 600 personnes aidées). Notre mission est de permettre aux personnes et aux familles de pouvoir continuer à vivre à leur domicile et ce, malgré les difficultés rencontrées.

Vous êtes âgé(e), handicapé(e) ou vous rencontrez des difficultés liées à la maladie, un accident, une grossesse difficile ... et ne pouvez effectuer normalement **les tâches de la vie quotidienne**, deux types de services sont possibles

Service aide ménagère et auxiliaire de vie*: Nous mettons à votre disposition du personnel formé dont nous sommes employeur. L'ADAMFR bénéficie de conventions avec différents organismes financeurs (Caisses de retraite, Conseil général, CPAM, CAF, Mutuelles....) En fonction de votre situation, nous sollicitons des prises en charge qui réduisent le coût du service.

Service Mandataire : Vous êtes employeur de votre aide et pouvez être exonéré dans certaines conditions de cotisations patronales URSSAF. Notre service vous aide dans toutes les démarches administratives qui incombent à l'employeur (contrat de travail, fiches de paie, déclarations URSSAF, application de la convention collective et du droit du travail)

* Par un agrément au titre des emplois familiaux de nos services, vous pouvez bénéficier de réductions d'impôts pour les sommes engagées pour votre aide à domicile.

Notre action s'appuie sur des CORRESPONDANTS LOCAUX dans les communes, relais importants au plus près des usagers.

Notre action vise à apporter une réponse adaptée car chaque demande est particulière. Nous tentons au maximum de vous proposer un service rapide et évolutif et en assurons la continuité.

Notre action s'entoure de partenaires : Si vous le souhaitez, nous pouvons vous informer des possibilités d'aides complémentaires telles que téléassistance, amélioration du logement, portage de repas, service de soins, coiffeur à domicile.

Pour toute demande, vous pouvez contacter votre correspondant local à la Mairie au 01 64 32 10 62

CCAS PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mademoiselle PERRIER, assistante sociale, assurera la prochaine permanence le **lundi 17 Février 1997** de 14h30 à 17h.

MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE - BEBEBUS

Merci de noter les prochains rendez-vous de vos bébés avec les livres : les vendredis 28 Février, 25 Avril et 27 Juin 1997, de 10h30 à 11h30 devant l'Ecole des Mûriers.

L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES DE MONTEREAU ET DE SON CANTON, COMMUNIQUE

AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS.

L'association d'aide aux victimes de Montereau **reçoit les victimes d'infractions** : agressions, violences conjugales, agressions sexuelles, vols, escroqueries, accidents de la circulation

Elle a pour but :

- de favoriser auprès des victimes d'infractions pénales la connaissance de leurs droits.
- d'expliquer aux victimes les démarches privées, administratives ou judiciaires à entreprendre pour préserver leurs droits.
- d'aider les victimes à obtenir une réparation effective de leur préjudice.

L'association reçoit **sur rendez-vous** - Hôtel de Ville 54, rue Jean Jaurès à Montereau Tél 01 64 70 44 57,

- les mardi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- le jeudi de 8h30 à 12h30
- le vendredi de 13h30 à 17h30

L'association reçoit **sans rendez-vous** pendant ses permanences au Centre Social à Surville (6, rue Jules Ferry) :

- le jeudi de 14h à 17h30
- le vendredi de 9h à 12h

.../...

MEMOIRES D'ANTAN - LE SAVIEZ-VOUS VRAIMENT ?

En 1881 était abordé lors d'un conseil municipal la construction d'une nouvelle école située au Petit Buisson sachant que l'unique école occupait les locaux de notre actuelle mairie.

Extrait du registre des délibérations, un compte rendu du conseil municipal du 8 Octobre 1881 :

"Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de la construction d'une école par suite de l'établissement d'une importante manufacture à Courbeton, hameau de la Commune de SAINT GERMAIN LAVAL, donnant actuellement quinze élèves de plus à l'école actuelle et devant en amener sous peu un nombre au moins triple.

Or, les trois hameaux de Garde-Loup, du Petit Buisson et des Thibaudes donnant une population de trois cents habitants et situés à près de trois kilomètres de l'école existante, ont une population scolaire de près de quarante élèves qui iraient à la nouvelle école.

Monsieur le Maire fait ressortir les divers avantages de ce projet dont l'exécution réaliserait pour la commune, une amélioration depuis longtemps désirée par la population des trois hameaux de Gardeloup, du Petit Buisson et des Thibaudes qui ne peuvent dans l'hiver, à cause de la distance qui les sépare de l'école actuelle, envoyer leurs enfants à l'école.

Il invite en conséquence, le Conseil Municipal à se prononcer, en principe, sur l'utilité et la convenance du projet et à préciser, dès à présent, autant que possible, le chiffre de la dépense que l'architecte devra prendre pour base dans l'étude et la rédaction des plans et devis.

Il dépose sur le bureau, pour éclairer l'assemblée sur le chiffre des ressources actuellement disponibles qui pourraient être affectées à cette dépense, un état de la situation financière de la commune dressé par le receveur municipal.

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire, considérant que le projet répond à un besoin réel ; qu'il existe dans la commune au lieu dit le Petit Buisson, un terrain appartenant à Messieurs MASSON Louis et CHAPOTOT Jules, très convenable pour l'emplacement de cette construction, que les propriétaires consentent à vendre.

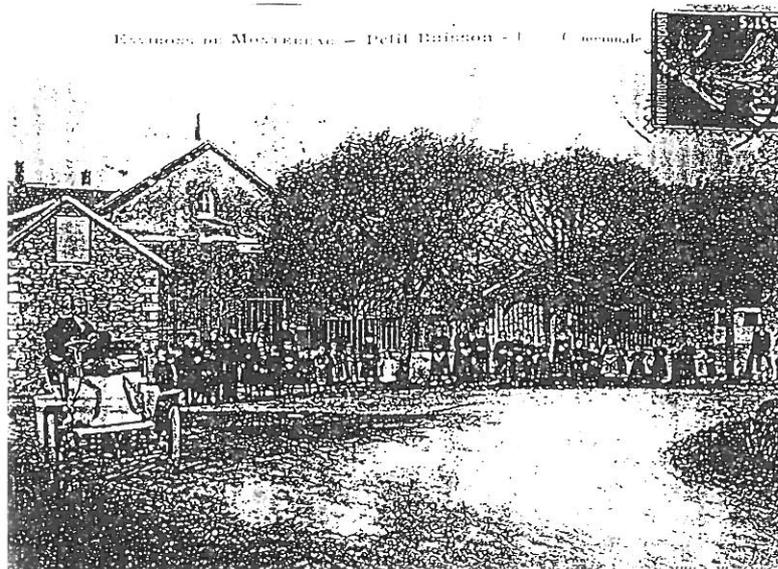
Qu'il importe toutefois de restreindre la dépense dans de justes limites ;
Que la situation financière produite par le receveur municipal constate que les fonds actuellement libres dans la caisse s'élèvent à 972,86 F

Que cette somme sera consacrée à l'acquisition d'un mobilier complet pour la nouvelle école, des ressources devront être créées par une imposition extraordinaire à voter ultérieurement avec le concours des plus forts contribuables ;

Par ces motifs, décide en principe, la construction d'une école mixte sur un terrain à acquérir situé lieudit le Petit-Buisson".

Extrême de MONTREUIL - Petit Buisson - L. Commaille

La commission historique





143, avenue de Versailles 75016 PARIS

Les élèves de terminale vont bientôt commencer à exprimer leurs vœux sur RAVEL en vue de leurs études après le baccalauréat.

Certains d'entre eux sont sans doute intéressés par les enseignements dispensés par l'IUT de Paris.

Pour les aider dans cette tâche importante d'orientation, nous vous informons qu'une demi-journée portes ouvertes est organisée à l'IUT le :

SAMEDI 22 Mars 1997
de 14h00 à 17h00

IUT de PARIS, Service scolarité : Tél 01 44 14 44 46
01 44 14 44 47



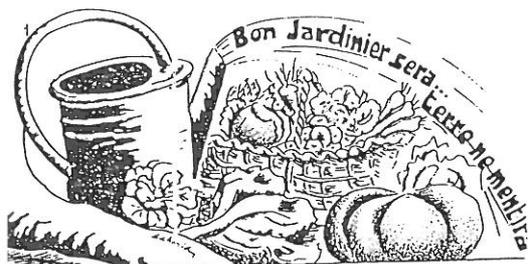
ARMÉE DE TERRE

Le Centre d'Information et Recrutement de Melun lance une action en vue du recrutement de soldats professionnels, 6000 postes sont à pourvoir en 1997. Ce recrutement concerne les jeunes gens âgés de 17 ans $\frac{1}{2}$ à 29 ans.

Conditions de candidature : Soldat professionnel

- être de nationalité française
- avoir 17ans $\frac{1}{2}$
- satisfaire aux épreuves de sélection
- être apte à l'engagement et à servir outre-mer
- CAP-BEP souhaitable

Renseignements : Centre d'Information et Recrutement de l'Armée de Terre de Melun
Quartier Pajol - rue du 13ème dragon 77010 MELUN
Tél 01 60 59 02 47



RUBRIQUE JARDIN

DE LA ROTATION DES CULTURES

La notion d'assolement garde toujours une importance capitale. L'alternance selon laquelle les différentes plantes potagères doivent se succéder doit toujours prévoir :

1) Une période assez longue pendant laquelle une culture déterminée ne doit revenir que tous les trois ou quatre ans.

2) Une courte période de repos : soit en jachère nue, soit en jachère paillée, soit en jachère travaillée, soit en jachère cultivée (engrais vert).

En culture biologique, il serait souhaitable d'alterner les cultures en fonction des critères suivants :

Tête d'assolement.

Première culture :

Une légumineuse (plante améliorante) :

- soit un légume : fève, haricot, pois, lentille, soja, etc ;
- soit un engrais vert : vesce, féverole, trèfles divers, etc.

Deuxième culture :

Une plante à racine ou à tubercule, souvent exigeante en azote :

- betterave, carotte, céleri rave, chou, pomme de terre, navet, radis, salsifis, scorsonères.

Troisième culture :

Une plante peu exigeante en azote :

- ail, ciboule, échalote, oignon, poireau.

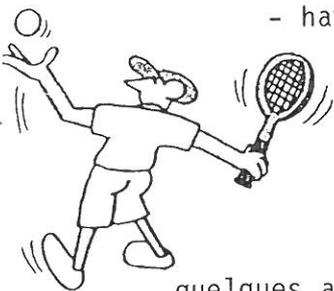
Ainsi, il faudra veiller à ne pas faire succéder des pois à des haricots, mais plutôt des betteraves qui seront remplacées l'année suivante par des oignons. L'ail ne pourra succéder à l'oignon, mais fermera la rotation et sera plutôt suivi par une légumineuse.

La fatigue des sols s'explique comme étant le résultat de mauvaises "rotations".

Les racines des plantes, en se décomposant dans le sol, laisseraient des toxines gênantes pour la croissance des racines de même nature ; ceci serait le cas de l'oignon. Les restes de betteraves nuiraient à la chicorée, à l'oignon, aux lentilles, pendant leur germination ; d'où l'intérêt des légumineuses associées pour digérer ces toxines radiculaires.

Il est aussi très intéressant d'associer plusieurs légumes dans la même planche, par exemple :

- radis, carottes, salades,
- haricots nains, laitues (en espaçant suffisamment).



E.S.L. TENNIS CLUB DE SAINT GERMAIN LAVAL

Comme vous le savez peut-être, le tennis est en perte de vitesse depuis quelques années en Seine et Marne, et plus particulièrement dans le Sud.

Pour cette raison, le 16 décembre dernier, les Présidents de six clubs de Montereau et de ses environs se sont réunis avec Monsieur RIESTER, Président de la Ligue de Seine et Marne, et Madame ISERN, animatrice de Ligue, en vue de vérifier la faisabilité d'un projet commun de développement de la pratique du tennis. Il s'agit des clubs de Montereau, la Grande Paroisse, Marolles sur Seine, Cannes Ecluse, Salins et Saint-Germain-Laval.

.../...

Une nouvelle rencontre des représentants de ces clubs a eu lieu le 24 Janvier à Saint-Germain-Laval pour entendre les suggestions de chacun. En voici quelques-unes :

- Organisation d'un tournoi interclubs avec remise de récompenses et fête de clôture
- organisation de sorties (Bercy, Roland Garros, etc.)
- Mise à disposition de moyens de formation (pour jeunes et moins jeunes)
- Organisation d'un tournoi exhibition avec les meilleures joueuses du département.
- Création d'un support d'information commun à destination des licenciés du secteur.
- Il a été évoqué le besoin d'une installation couverte dédiée uniquement à la pratique du tennis et destinée à l'ensemble des clubs.
- L'appellation de "Clubs du Confluent" a été proposée et a séduit les participants.

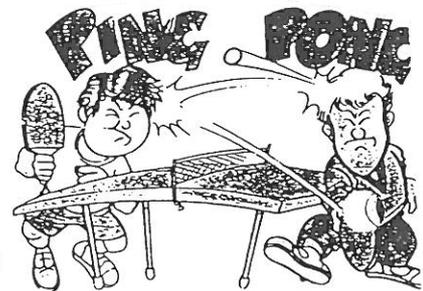
D'ores et déjà, à l'initiative du Club de la Grande Paroisse, un tournoi interclubs, non homologué, ouvert à tous les licenciés des clubs du groupement, va se dérouler du 22 Mars au 26 Avril 1997. Les matches se joueront sur les terrains des 6 clubs et une soirée organisée à la Salle Polyvalente de la Grande Paroisse, clôturera cette manifestation.

Nous vous rappelons que l'année tennistique commence le 1er Novembre de chaque année. Vous pouvez prendre vos inscriptions lors des permanences : la prochaine se tiendra au Club-House du Stade de Pontville le 22 février de 14h à 17h. Les tarifs sont inchangés.

Pour renseignements ou inscriptions au tournoi, n'hésitez pas à contacter :

- Yann BENONNIER - Tél 01 64 70 26 54
- ou - Jacqueline FOISSOTTE - Tél 01 64 70 31 70

Le Bureau



TENNIS DE TABLE - ACSG-ENTENTE DE LA BASSEE

La saison 96-97 a démarré sous les meilleurs auspices :

Les adultes assurent leur maintien dans leur championnat respectif. A 4, en 2ème division et à 6 en Honneur. Plus délicat est le sort de la 2ème équipe de 4 qui aura du mal à rester en 3ème Division.

Jeunes : Les cadets 1 joueront en 3ème division. Ils ont les moyens de remporter leur poule. La 2ème équipe, nouvellement formée fera ce qu'elle pourra pour préparer l'avenir.

Les minimes, toujours invaincus, ont remporté leur poule de 1ère phase et évoluent en 1ère division. Dans la phase 2, première victoire sur Bois le Roi (rappelons que les 4 joueurs sont de Saint-Germain-Laval et encore benjamins).

Les équipes 2 et 3 débutent en 3ème division (leurs matches ont lieu à CHATENAY d'où sont issus la plupart des joueurs).

.../...

3 benjamins (DUBUC, GERARD, MINEO) sont sélectionnés parmi les 18 du département, pour les critères individuels régionaux (FFT - UFOLEP)

Entraînements : Adultes : salle polyvalente l'Orée de la Bassée

Monsieur DEGRELLE 01 64 70 24 78

Jeunes : Préau école de Courbeton

Monsieur VIBERT 01 64 32 72 02

les mercredi 17 à 19h et dimanche 10 à 12h.

A.C.S.G. DANSES FOLKLORIQUES

Une année bien remplie !

Cette année encore nos danseurs ont fait admirer leurs costumes ainsi que leur talent dans de nombreuses communes de la région !

Les danses mexicaines dansées à :

Marolles le 24 février, Ezanville le 28 Avril, Montereau Groupe P. Eluard le 15 Juin, Varennes le 23 Juin, Paroy le 15 Décembre.

Les danses berrichonnes à :

Montereau le 5 Mai, Montereau Groupe P. Eluard le 15 Juin, Varennes Fête médiévale le 8 Septembre.

Les danses américaines à :

Marolles le 24 février, Paroy le 15 Décembre.

Les danses d'Europe Centrale à :

Sens, semaine commerciale le 14 Décembre

Les danses grecques à :

Sens, semaine commerciale le 28 Décembre.

Pour l'année qui commence, nous avons déjà été contactés par diverses communes.

Vous qui désirez vous incorporer à notre groupe et profiter ainsi de nos sorties, venez nous rejoindre aux répétitions qui ont lieu tous les vendredis à 20h30 au Préau de l'école primaire de Courbeton.

Les débutants font l'objet de l'attention particulière des professeurs afin d'obtenir rapidement un niveau leur permettant de rivaliser avec les anciens.

RETENEZ CETTE DATE : SAMEDI 26 AVRIL 1997

En effet, pour la 4ème année consécutive, la Caisse des Ecoles organise une animation pour les enfants.

KANDACHE ET YOLLACHE

Qu'est-ce ?

C'est un conte musical tzigane, proposé par quatre artistes qui captivera les enfants et réjouira, de toute évidence, les adultes.

Des musiques entraînantes, de qualité (contrebasse, violon, accordéon, guitare, basson, flûte, chants) vous feront entrer dans le monde tzigane et découvrir une culture riche, colorée mais malheureusement peu connue.

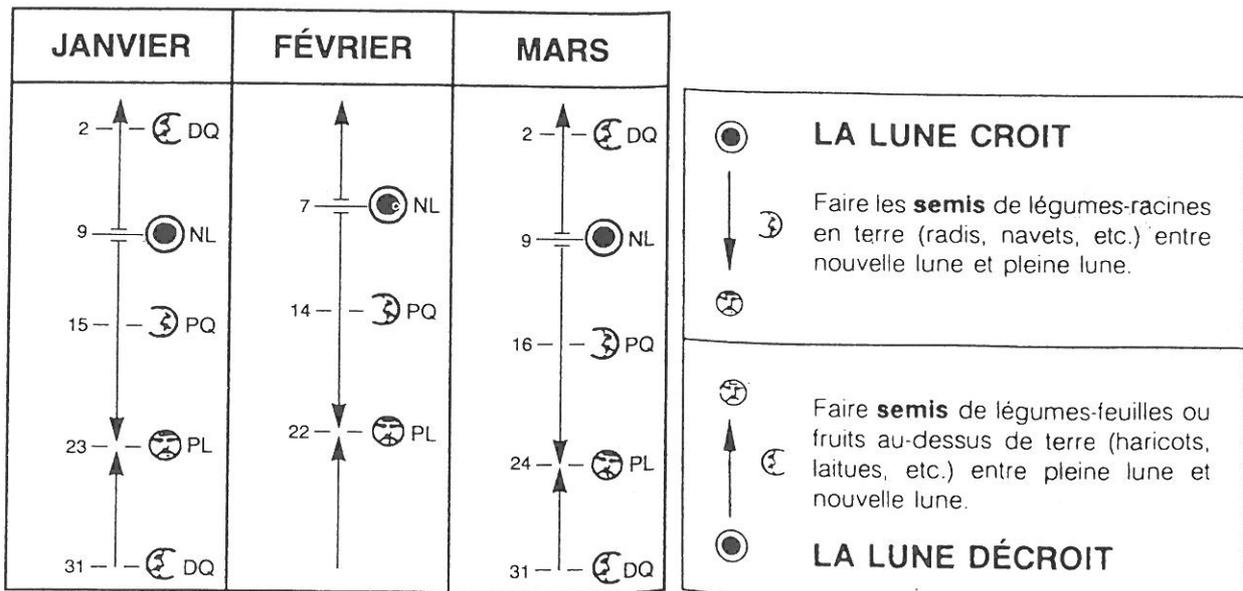
A l'issue du spectacle, les artistes prolongeront la "séance" avec un "petit bal" pour les enfants, d'une durée de trente minutes environ.

Les tarifs seront de 25 F pour les enfants de 3 à 15 ans et de 40 F pour les plus de 15 ans et les adultes.

Alors, d'ores et déjà, rendez-vous le SAMEDI 26 AVRIL 1997 à 17h30, à la Salle L'OREE DE LA BASSEE.

La Caisse des Ecoles

LUNES 1997 - 1^{er} trimestre



CONVOCAATION

Monsieur, Madame,

Vous êtes invités à assister à l'ASSEMBLEE GENERALE de l'A.C.S.G.le :

Vendredi 07 Mars 1997 à 20h30

en Mairie de Saint Germain - Laval

ORDRE DU JOUR :

- Rapports d'activités
- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'administration
- Etude des voeux
- Questions diverses

Les candidatures peuvent être déposées (Fiche 2) auprès de Madame Boulanger Christiane et de Madame Prince Céline.

Toute personne désirant participer, mais ne pouvant pas assister à l'Assemblée Générale, peut se faire représenter en remettant la FICHE 1 à un délégué.

Vous pouvez également faire parvenir vos VOEUX sur papier libre avant l'Assemblée Générale.

FICHE 1 à détacher

ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.C.S.G. du 07 Mars 1997

BON POUR POUVOIR

Je soussigné : (nom et prénom) - - - - -

donne mandat à M ou Mme : - - - - -

pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'A.C.S.G. et prendre toutes dispositions en mes nom et place.

Signature

FICHE 2 à détacher

ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.C.S.G. du 07 Mars 1997

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur ou Madame (nom et prénom) - - - - -

Demeurant à : - - - - -

Pose ma candidature aux élections de l'A.C.S.G. pour devenir membre du Conseil d'Administration.

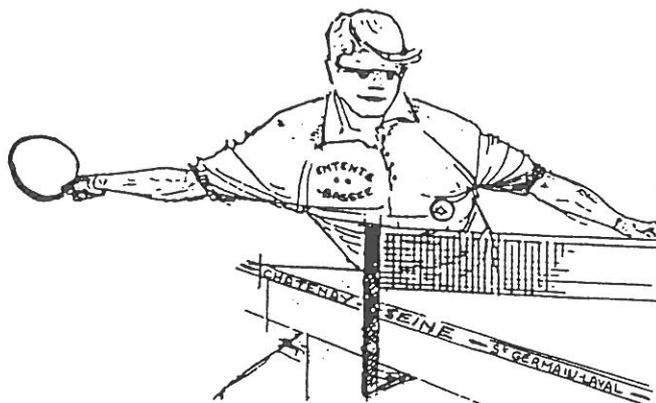
Fait à - - - - - le - - - - -

Signature

TOURNOI AMICAL DE TENNIS DE TABLE

Organisé par
L'ENTENTE DE LA BASSEE

-Châtenay/seine
-Saint Germain Laval



SALLE POLYVALENTE DE SAINT GERMAIN LAVAL

* **Le samedi 19 Avril 1997: . . de 14 H 00 à 20 H 00.**
(ouvert à tous les jeunes joueurs ou joueuses, licenciés ou non, classés 65 au maximum)

- Tableau J1: (garçons nés en 1984 et après; filles nées en 1982 et après)

- Tableau J2: (garçons nés en 1980 et après; filles nées en 1978 et après)

(Si l'effectif des jeunes filles est suffisant; 8 environ; un tableau supplémentaire leur sera réservé)

* **Le dimanche 20 Avril 1997: de 9 H 00 à 20 H 00.**

- Tableau A: (ouvert à TOUS: Joueurs Non Classés (Féminines jusqu'à 60)
Amateurs; Licenciés ou non; Messieurs et Dames tous âges) à 09 H 00

- Tableau B: (joueurs NC/70/65 et féminines jusqu'à 50) à 13 H 00

- Tableau C: (joueurs NC à Cl 55 maximum et féminines jusqu'à 40) à 11 H 00

- Tableau F: (féminines; tous âges de NC à 40 maximum) à 14 H 00
(ce tableau ne sera réalisé que si un effectif suffisant existe: 8 environ)

* DEROULEMENT DU TOURNOI: Poules de 3 ou 4 puis éliminatoires directes dans un tableau principal (1 er et 2 ème de poules) + tableau consolante si l'horaire le permet (3 ème et 4 ème de poules)

* COUPES aux vainqueurs. TROPHEES aux finalistes. MEDAILLES ou LOTS en 1/2 ou en 1/4 de finale.

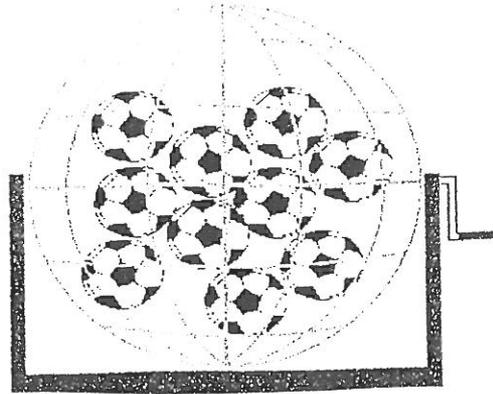
* BUVETTE avec: viennoiseries; sandwiches; Accueil et Prix "sympas".

* TARIFS: JEUNES du samedi = 10 F. Tableaux A, B, ou C du dimanche = 25 F. Inscription possible sur 2 tableaux maximum pour 40 F. Tableau F = 20 F (inscription et paiement sur place).

* INSCRIPTIONS: A faire parvenir, accompagnées du paiement par chèque au nom de ACSG pour le:
Jeudi 17 Avril 1997 au plus tard à:

Jean-Louis BREYSSE 1 rond point blaise 77126 CHATENAY/SEINE
Tél: 01. 64. 31. 32. 89 (pour tout renseignement ou inscription "tardive")
(les inscriptions ne seront acceptées le jour du tournoi uniquement en fonction des places disponibles)

SAMEDI 8 MARS 1997
20H30



GRAND LOTO DU
CESAL

Saint Germain - Laval

SECHE LINGE , MAGNETOSCOPE

CANAPE CLIC- CLAC

TELEVISEUR , VTT , etc...

Buvette , casse-croute
Salle de l'Orée de la Bassée.
Route de Chatenay

L'association Culturelle et Sportive de
Saint Germain Laval

Organise à partir de 20H30

Le SAMEDI 1er MARS 1997

à la salle Polyvalente (Orée de la Bassée)

GRAND BAL

dirigé par

DISCO-MOBILE "Animation 2000"

Musique pour tout âge

ENTREE : 40 FR. - gratuit jusqu'à 14 ans

En complément, nous vous proposerons
au bar, pour ceux qui le désirent

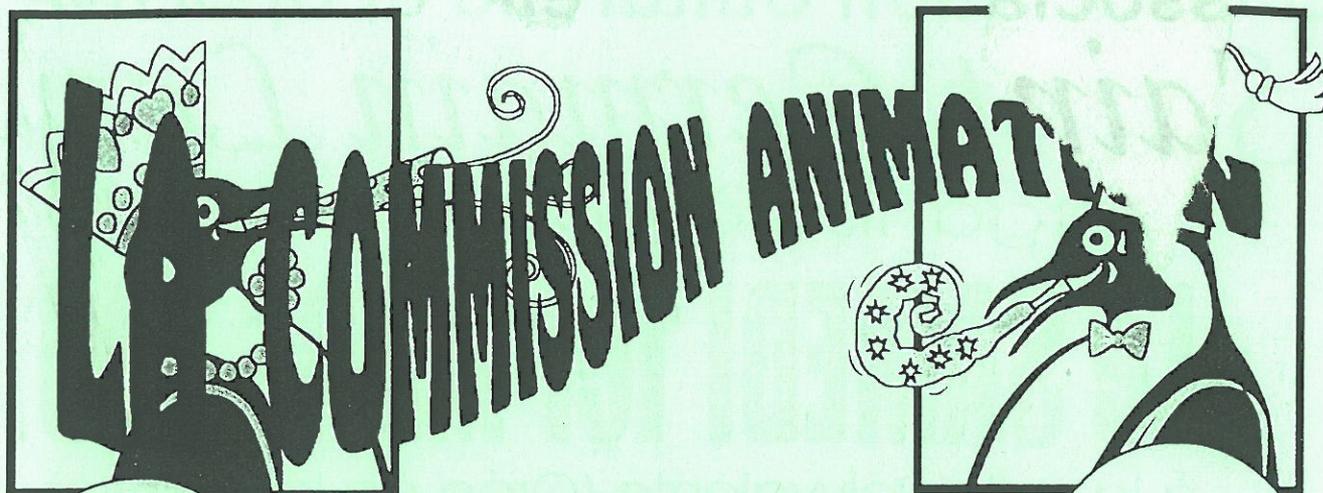
**DES MOULES ET DES
FRITES**

Dans ce cas, réservez **IMPERATIVEMENT** avant le
Mercredi 26 Février auprès de :

Mme BOULANGER 01-60-96-12-39

Mme BEIRER 01-64-32-42-28

Surveillance assurée de la salle et du parking



**VOUS INVITE
LE SAMEDI 22 FEVRIER
A PARTIR DE 15 HEURES
SALLE L'OREE DE LA BASSEE
A UNE**

CREPES PARTY

**TOUS LES ENFANTS
ET TOUS LES ADULTES
DEGUISES**

**SE VERRONT OFFERIR
UNE CREPE**

VENEZ NOMBREUX

ANIMATION

KARAOKE ...

RIRES ASSURES